

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6175>



CTSD de repli du 24 mars : encore un poste sauvé !

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Date de mise en ligne : mercredi 24 mars 2021

CTSD

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CTSD du 24 mars siégeait sur l'évolution des postes dans les collèges du département suite à un vote défavorable unanime des organisations syndicales lors du CTSD du 16 mars.

Le SNES-FSU avait argumenté lors de la séance du 16 mars pour l'annulation d'une suppression de poste, l'ouverture de deux postes et diverses modifications ou l'annulation de certains compléments de services.

En séance, la DASEN a accepté d'annuler la suppression de poste et quelques situations ont pu être clarifiées. Toutes les demandes de créations de poste ont par contre été refusées.

Au final, le SNES-FSU avec l'ensemble des délégués des organisations syndicales présents lors de cette séance (4 FSU, 2 UNSA et 1 SGEN) a rejeté à nouveau le projet d'évolution des postes en collège dans le département qui compte encore 21 suppressions de postes dont 13 mesures de carte scolaire.

Le travail mené lors des différentes séances et en amont des séances par les syndicats de la FSU a permis l'annulation de trois suppressions de poste avec mesure de carte scolaire (EPS Saint-Amand, SVT Luzy, et Mathématiques Château-Chinon), l'amélioration de quelques compléments de service. Mais l'administration a choisi de maintenir les petits compléments de service malgré le coût parfois étrange pour l'administration de ces compléments.

Pour le SNES-FSU, si le dialogue social a permis certaines améliorations, le bilan des opérations de rentrée reste totalement inacceptable.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration liminaire de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP...) au CTA du 24 mars 2021